



Le métropolite Innocent de Vilnius et de Lituanie a célébré la Divine Liturgie avec l'évêque André de Suprasl (Église orthodoxe polonaise) et l'évêque Daniel de Tartu (Église chrétienne orthodoxe estonienne).

La conférence « 680<sup>e</sup> anniversaire de la cathédrale de la Dormition. L'orthodoxie en Lituanie : continuité de l'ordre canonique », qui s'est tenue le 26 avril, a suscité beaucoup d'intérêt : les 250 sièges prévus étaient occupés, une partie des auditeurs ont dû rester debout. Une retransmission en ligne avait également été organisée.

Le métropolite Innocent a ouvert la conférence. Il a souligné que la participation de représentants de différentes Églises orthodoxes locales permettrait une discussion commune aussi bien sur l'histoire de la présence de l'orthodoxie en Lituanie et en Europe, que sur les défis actuels.

Le métropolite a souligné l'importance d'un dialogue honnête et ouvert entre l'Église et l'État, fondé sur la confiance mutuelle et la volonté d'éviter les divisions dans la société. Les fidèles de l'Église orthodoxe lituanienne sont des citoyens loyaux à leur pays, ils prient pour ses autorités, son armée et son peuple, respectent la Constitution et les lois de la République de Lituanie.

Son Éminence a souligné que l'Église voyait avec tolérance l'existence de différents points de vue et estimait nécessaire un dialogue calme et franc.

L'évêque Ambroise de Trakai a ensuite présenté un exposé sur l'importance de la cathédrale de la Dormition dans la vie des orthodoxes de Lituanie.

L'archimandrite Philippe (Vassiltsev) a décrit différents aspects de la politique du Patriarcat de Constantinople à l'égard de l'Europe orientale au XIV<sup>e</sup> siècle. L'exposé du professeur Antoni Mironovicz (Pologne) consacré à la formation et au développement de la métropole orthodoxe dans le Grand-Duché de Lituanie, ainsi qu'au rôle des épouses orthodoxes des grands-ducs de Lituanie, a été l'un des moments marquants de la conférence.

L'higoumène Antoine (Gourinovitch) a consacré son exposé au passage de la métropole de Kiev à la juridiction du Patriarcat de Moscou en 1686, qui fait souvent l'objet de débats. Dans la seconde partie de la conférence, l'évêque Daniel de Tartu (Estonie) a parlé de l'histoire de l'Église orthodoxe en Estonie et des défis auxquels elle fait face aujourd'hui.

D'autres exposés ont été consacrés aux droits des minorités religieuses dans l'Union européenne et à la place de l'Église orthodoxe lituanienne dans les relations avec l'État, y compris à la relation canonique et au statut juridique.

La conférence a eu lieu en présence des reliques des saints martyrs de Vilnius, apportées la veille en procession depuis le monastère du Saint-Esprit où elles sont retournées ensuite.

Le 27 avril, le bilan de la conférence a été discuté lors d'une table ronde au monastère du Saint-Esprit.

Ses participants ont constaté la nécessité d'une réflexion objective sur l'histoire de l'orthodoxie en Lituanie et les défis auxquels fait face la société, dont l'Église fait partie, dans le cadre d'un dialogue ouvert.

L'évêque Ambroise de Trakai a souligné que l'histoire des pays mentionnés dans les différents exposés montrait clairement la volatilité et la complexité des conditions dans lesquelles l'Église est appelée à exister, se laissant guider quoiqu'il arrive par les canons des conciles confirmés par les siècles.

Selon l'évêque Daniel de Tartu, représentant de l'Église chrétienne orthodoxe estonienne, en veillant à la sécurité d'un pays, on ne saurait oublier la sécurité des personnes et des communautés : personne ne doit être désigné ennemi simplement parce qu'il appartient à un groupe particulier, une communauté religieuse par exemple.

L'higoumène Antoine (Gourinovitch) a souligné de son côté la complexité et les aspects contradictoires d'une histoire exigeant une discussion calme et pesée, dans laquelle les clichés historiques ne doivent pas passer pour des faits authentiques.

L'archimandrite Philippe (Vassiltsev) a cité comme exemple de processus historiques paradoxal le transfert au XIVe siècle du siège de Kiev à Moscou, avec la participation active de Constantinople. L'empereur et le patriarche de Constantinople y avaient alors intérêt. Il existait pourtant alors au sein du Patriarcat de Constantinople aussi bien un parti moscovite qu'un parti lituanien.

Les participants ont dit regretter avoir été confrontés à des accusations infondées de « diffusion de propagande » et de « volonté d'influencer l'opinion ». Ils soulignent que l'Église prêche la paix du Christ, et non une autre paix, quelle qu'elle soit.